

### **Chapitre 001 : Résultat d'exercice en section d'investissement**

Affectation du résultat d'investissement de l'exercice N-1 sur les comptes de l'exercice N.

Il peut être présent en dépenses ou en recettes selon le résultat.

### **Chapitre 002 : Résultat d'exercice en section de fonctionnement**

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 sur les comptes de l'exercice N.

Il peut être présent en dépenses ou en recettes selon le résultat.

## RECETTES

### **Chapitre 013 : Atténuation de charges**

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnel à la suite d'un arrêt maladie des agents de la collectivité.

### **Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves**

Il s'agit des recettes financières propres à la collectivité (réserve de la collectivité et récupération du fonds de compensation de la TVA des investissements réalisés)

### **Chapitre 13 : Subventions d'investissement**

Il s'agit des subventions accordées à la collectivité pour venir en aide à l'acquisition des investissements.

### **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Il s'agit des emprunts contractés par la collectivité sur un exercice.

### **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières**

Il s'agit des remboursements d'avances de trésorerie que la collectivité a versé à ses budgets annexes ainsi qu'au Centre Intercommunal d'Action Sociale

#### **Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section**

Il s'agit des opérations, purement comptables, d'imputation des amortissements des subventions reçues à la suite de biens acquis en investissement, auparavant. Selon une nomenclature comptable, la durée d'amortissement d'une subvention perçue pour un bien suit la durée d'amortissement qui la lie au bien acquis, donc son impact annuel sur le budget de fonctionnement chaque année.

#### **Chapitre 70 : Produits de services, du domaine et vente diverses**

Il s'agit des recettes perçues par la collectivité directement suite à un service rendu par la collectivité à la population du territoire (centres de loisirs, médiathèques, billetterie de spectacles, ...)

#### **Chapitre 731 : Impositions directes**

Il s'agit des recettes de fiscalité des particuliers et des entreprises perçues par le service des impôts et reversées à la collectivité.

Il s'agit de la première source de recettes pour une collectivité.

#### **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

Il s'agit des dotations et compensations versées par l'état à la suite de la suppression d'un impôt.

#### **Chapitre 74 : Dotations et participations**

Il s'agit des subventions reçues dont la dépense est rattachée à des charges de fonctionnement de la collectivité :

- Subvention CAF et MSA pour aider au financement des centres de loisirs,
- Subvention CAF pour aider au financement des aires d'accueil des gens du voyage,
- Subvention de l'état pour aider au financement de postes d'agents (contrat local de santé),
- Subvention de l'état en lien avec des projets mis en place par la collectivité (plateforme de rénovation énergétique)

#### **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

Il s'agit de l'ensemble des loyers perçus au titre de la location des logements sociaux proposés sur le territoire ainsi que les loyers perçus au titre de locations meublés (locations de bureaux, de gîte, ...)

#### **Chapitre 76 : Produits exceptionnels**

Il s'agit des sommes perçues de remboursements d'emprunts financés par la collectivité initialement pour le compte d'un budget annexe.

# DÉPENSES

## **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Il s'agit des emprunts remboursés par la collectivité sur un exercice.

## **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles**

Il s'agit des acquisitions de logiciels, de frais d'études, ... réalisés par la collectivité.

## **Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées**

Il s'agit des subventions versées par la collectivité pour venir en aide à l'acquisition des investissements des communes du territoire.

## **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Il s'agit des acquisitions de terrains, de leur aménagement ainsi que les constructions et les équipements réalisées par la collectivité.

## **Chapitre 23 : Immobilisations en cours**

Il s'agit de l'ensemble des travaux ou acquisitions s'étalant sur plusieurs exercices comptables.

## **Chapitre 26 : Participations et créances rattachées à des participations**

Il s'agit des participations versées à des organismes extérieurs agissant pour le compte du territoire.

## **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières**

Il s'agit de versements d'avances de trésorerie que la collectivité a prêté à ses budgets annexes ainsi qu'au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

## **Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Il s'agit de l'ensemble des charges permettant le fonctionnement de la collectivité (eau, énergies, carburants, maintenance des matériels et des véhicules, assurances).

## **Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés**

Il s'agit des dépenses concernant l'ensemble de la masse salariale de la collectivité, y compris les dépenses de personnels extérieurs agissant pour la collectivité.

#### **Chapitre 014 : Atténuation de produits**

Il s'agit des attributions de compensation versés aux communes dans le cadre du transfert de compétence. En effet, la CC Haut Val de Sèvre lève l'ensemble des impôts des entreprises, du fait de sa compétence économique, pour le reverser aux communes où sont implantées ces dernières. Peuvent s'y trouver également, les reversements de fiscalité à faire à l'État à la suite d'un trop perçu sur l'exercice N-1.

#### **Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section**

Il s'agit des opérations, purement comptables, d'imputation des amortissements d'un bien acquis en investissement, auparavant. Selon une nomenclature comptable, il est déterminé la durée d'amortissement d'un bien, donc son impact annuel sur le budget de fonctionnement chaque année.

#### **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Il s'agit :

- De l'ensemble des dépenses d'abonnement et de licence des logiciels informatiques utilisés au sein de la collectivité.
- De l'ensemble des indemnités et frais versés aux élus de la collectivité
- De l'ensemble des subventions versées aux satellites externes à la collectivité mais ayant un impact économique sur le territoire
- De l'ensemble des subventions versées aux budgets annexes à la collectivités, aux associations et aux projets du territoire

#### **Chapitre 66 : Charges financières**

Il s'agit des intérêts réglés pour honorer les remboursements d'emprunt contractés par la collectivité.

#### **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

Il s'agit des dépenses mandatées à titre exceptionnel (remboursement de créances N-1 non dues à un usager).